

*longue*; quand toute inflammation a cessé, on remplace la gouttière par un *corset plâtré de Sayre* appliqué sur un maillot, rembourré d'ouate au niveau des saillies osseuses, tandis que le malade reste suspendu par le cou et les aisselles jusqu'à siccité de l'appareil. Le *mal de Pott sous-occipital* est soumis à l'immobilisation dans une *minerve plâtrée* ou un appareil analogue. Quoique tardifs, les résultats sont généralement bons. Les gibbosités récentes, petites ou moyennes, formées rapidement et réductibles sous le chloroforme, sont, pour Chipault, justiciables de la *ligature apophysaire*, qui immobilise le rachis en fixant, entre elles, les apophyses épineuses avec un fil d'argent. La *méthode de redressement brusque de Calot*, opposée surtout à la difformité physique, peut aussi, en certains cas, remédier à la paraplégie pottique. Celle-ci est parfois également justiciable de la *laminectomie*, mais seulement en cas d'accidents menaçants (troubles respiratoires ou sphinctériens; *décubitus acutus*), car autrement la guérison spontanée est presque de règle.

A l'immobilisation, au traitement de la lésion vertébrale, on doit généralement associer la *galvanisation* et le *massage* des muscles atrophies ou leur *faradisation*, mais seulement s'il n'existe ni douleurs ni contractures. Aux *symptômes douloureux* on oppose les moyens habituels: *liniments chloroformés, laudanisés; pulvérisations de chlorure de méthyle*; analgésiques (*antipyrine, pyramidon, aspirine, phénacétine, bromures*, etc.). La *rétenion d'urine* réclame l'usage régulier du cathétérisme aseptique. Les *eschares* seront également pansées avec grand soin.

Le *traitement hygiénique du mal de Pott* est celui de toutes les tuberculoses osseuses ou ganglionnaires: *alimentation réparatrice et aération continue* associée au repos, de préférence dans une *station maritime* (Berck).

**Compte-gouttes.** — Les *compte-gouttes* et les *flacons compte-gouttes* donnent, au gramme, un nombre de gouttes variable, non seulement avec la

densité du liquide médicamenteux, mais surtout avec le *diamètre extérieur* de l'orifice d'écoulement. Aussi, pour les substances actives, est-il important de spécifier l'usage du *compte-gouttes normal* qui doit avoir 3 mm de *diamètre extérieur* et fournir, au gramme, XX gouttes d'eau distillée à la température de 15° C.

**Condillac.** — Village de la Drôme, à 10 km N. de Montélimar. Altitude 100 m. Eaux froides, acidules-gazeuses, bicarbonatées-calciques, légèrement chlorurées et sulfatées-sodiques. Utilisées sous forme de boisson principalement et aussi sous forme de bains et douches.

**Principales indications.** — Dyspepsies, diarrhées chroniques, diathèse urique, affections de l'intestin et du foie, anémie, chlorose, scrofule, lymphatisme, certaines dermatoses rebelles.

**Condiments.** — Les condiments (poivre, moutarde, clou de girofle, safran, cannelle, etc.), relevant le goût des aliments, en facilitent la digestion et réveillent l'appétit; cependant leur usage habituel finit par irriter la muqueuse gastrique. Aussi, est-il indispensable d'en limiter ou d'en interdire l'emploi chez les dyspeptiques (surtout les hypersthéniques), les goutteux, les névropathes et les hépatiques.

**Condurango.** — *Gonolobus Condurango* (Asclépiadacées). On utilise l'écorce de la racine, qui contient un glucoside amer complexe, la *condurangine*, du tannin et une substance résineuse.

**Effets physiol. et tox.** — Assez fortement toxique, la condurangine, agissant surtout sur la moelle, provoque des symptômes tétaniques et ataxiques.

**Prop. therap., indicat.** — Agit sur la digestion comme tonique amer et sédatif de la douleur. Utile dans les dyspepsies atoniques douloureuses, dans le cancer gastrique (sans spécificité à son égard).

**Formes pharmac., doses.** — Décoction (15 gr. dans 360 gr. d'eau; faire macérer 24 heures et réduire de moitié), 2 à 3 cuillerées à soupe par jour. Extrait fluide, 2 à 4 gr. Teinture, 2 à 4 cuillerées à café.

**Potion antigestive :**

Extrait fluide de condurango . . . . .	5 gr.
Teinture de belladone . . . . .	2 —
— de coca . . . . .	10 —
Eau distillée de laurier-cerise . . . . .	90 —
Sirope de framboises . . . . .	80 —

4 à 5 cuillerées à soupe par jour.

**Potion tonique eupeptique :**

Extrait fluide de condurango . . . . .	8 gr.
Teinture de noix vomique . . . . .	3 —
Infusion de quassia . . . . .	90 —
Sirope d'écorces d'oranges amères . . . . .	80 —

Cuillerée à soupe une 1/2 heure avant le repas.

**Congénitales (Affections) du cœur.** — Voir CYANOSE.

**Congestion cérébrale.** — La *congestion cérébrale d'origine diathésique* (goutte, arthritisme) ne réclame, si elle est légère, que l'emploi de moyens simples: *décubitus* la tête et les épaules élevées, *sinapismes* aux jambes, *boule d'eau chaude* aux pieds, *compresse froide* ou *sac de glace* sur la tête. En cas d'indigestion, on donne un *vomitif*. Il sera toujours utile de prescrire un *lavement purgatif* (*séné, sulfate de soude*), et, le lendemain, un *purgatif drastique* (eau-de-vie allemande). Après échec des moyens précédents, les *sangsues* à l'anus ou à l'épigastre trouveront leur indication. Les cas graves avec pléthore évidente sont justiciables de la *saignée générale* ou, au moins, de la *saignée locale* (sangsues derrière l'oreille, du côté opposé à la paralysie, si elle existe).

La suppression des règles (âge de la ménopause), d'un flux hémorroïdaire, d'une fluxion articulaire (goutte, rhumatisme); certaines infections, auto-intoxications (urémie), intoxications (alcool, nitrite d'amyle), peuvent provoquer une *congestion cérébrale réflexe*. Alors, on tentera, suivant les cas, de *rappeler soit les règles* (XX gouttes de *teinture de digitale* et *bromure*, ou capsules d'*apio-line*, pendant les 5 jours précédant la

date probable des règles), soit les *fluxions articulaires* (vésicatoires), ou les *hémorrhoides* (aloès). Au cours des *pyrexies infectieuses*, on appliquera aux enfants des *bottes d'ouate*, on fera aux adultes, pendant les bains, des *affusions froides* sur la tête. L'*urémie* réclame spécialement la *saignée générale*; la *congestion des alcooliques* est, par exception, amendée par l'*opium* (Potain, Mossé). Seule la *congestion cérébrale palustre* est justiciable d'une médication spécifique (injections hypodermiques de *chlorhydrosulfate de quinine*).

Contre la congestion secondaire aux affections encéphaliques ou cérébro-spinales (*paralysie générale, sclérose en plaques, tabes, paralysie agitante, épilepsie, tumeurs*), les *émissions sanguines* sont moins indiquées et on leur préférera l'*ergotine*, quoique son emploi soit plutôt préventif. Mais, ici aussi, les *sinapismes* aux jambes, la *compresse froide* sur la tête, et surtout les *purgatifs* restent nettement indiqués. On y joindra les *bromures*. Préventivement, la constipation habituelle sera combattue par les laxatifs (*huile de ricin, calomel, aloès*).

La *congestion cérébrale passive des cardiaques* fait partie de l'asystolie et réclame le même traitement: *régime lacté, digitale, purgatifs drastiques*, quelquefois *saignée*. L'*hypertrophie du cœur* peut se compliquer d'une *congestion cérébrale active* qui cédera aux *bromures*. On trouvera à l'article *coup de chaleur*, le traitement de la congestion cérébrale des soldats en marche.

**Prophylaxie.** — Aux sujets menacés de congestion cérébrale on conseillera une vie calme et réglée, un régime frugal, plutôt végétarien, l'usage régulier des laxatifs; on interdira toute boisson excitante et tout excès.

**Congestion hépatique.** — I. *Congestion aiguë.* — Cette forme complique surtout les *infections à localisations intestinales*: fièvre typhoïde, dysenterie, appendicite, choléra, tuberculose intestinale, et traduit l'effet des toxines charriées par la veine porte. Dans ces divers cas, l'indication primordiale est l'*antiseptie intestinale*, que réaliseront le ré-

gime lacté, les purgatifs fréquents (purgatifs salins et surtout *calomel*), les grands lavements et les agents tels que le *benzonnaphтол*, le *salol* et le *peroxyde de magnésium* (*hopogan*). L'*hématozoaire du paludisme* intervient aussi directement dans certaines congestions du foie (formes bilieuses) justiciables de la *quinine*, de l'*ipéca* ou, encore, du *calomel*. L'*ipéca* (en lavage) convient aussi à la congestion hépatique qui complique la *dysenterie*.

II. *Congestions chroniques*. — La plupart, d'origine gastro-intestinale, sont plus ou moins favorisées soit par des *états diathésiques* (goutte, diabète, arthritisme) ou *dyspeptiques* (stase gastrique ou intestinale), soit par la *suppression d'un flux habituel* (règles, hémorroïdes) ou par des *conditions de climat* (pays chauds, paludisme chronique). Le foie se congestionne sous l'influence irritante des ingesta; de l'alcool d'abord, ensuite de tous les produits de fermentations anormales développés dans le tube digestif. Aussi le *régime alimentaire* doit-il tenir le premier rang dans la prophylaxie et le traitement (dans les pays chauds particulièrement). Si, dans les cas aigus, s'impose la diète lactée, les formes chroniques s'accommodent souvent d'un *régime lacto-végétarien mitigé* impliquant la réduction ou l'abstention de viande, l'interdiction de la charcuterie, des conserves, des salaisons, du gibier, des poissons gras, des crustacés, des graisses, des fromages faits, des boissons alcooliques et, parfois aussi, du thé et du café. Le riz, les purées de féculents, les pâtes alimentaires, les œufs frais, les légumes verts cuits et les fruits cuits entreront pour une large part dans les menus. Le *traitement proprement dit* trouve ses principaux éléments dans la *médication alcaline*, les *laxatifs doux*, les *lavages de l'intestin* et parfois de l'estomac, les agents de l'*antisepsie intestinale et hépatique*. L'eau de *Vichy* (Grande Grille), l'eau de *Carlsbad* (le matin à jeun) trouvent ici leur indication. Comme laxatifs on préférera soit le *sulfate de soude* ou de *magnésie*, par petites doses répétées, soit les cholagogues : *podophylle*, *éconymine*, *calomel* (50 centigr. à

1 gr.). Les *lavements froids* pourront intervenir comme dans l'*ictère* (v. c. m.). L'*entérocolite chronique* réclame l'emploi des *grands lavages de l'intestin*; l'*ectasie gastrique*, celui du lavage de l'estomac. Déjà favorisée par le régime et les évacuants, l'*antisepsie intestinale* sera entretenue par l'emploi du *salol*, du *benzonnaphтол*, du *bétol*, du *peroxyde de magnésium* (*hopogan*), les premiers associés, soit à la *craie* (diarrhée), soit à la *magnésie* (constipation). On cherchera en outre à régler et à désinfecter la sécrétion biliaire par l'usage, alterné ou combiné, du *salicylate* et du *benzoate de soude* (1 à 2 gr.), du *calomel* (1 à 3 centigr. par jour) et du *boldo* (en infusion ou teinture). On pourra, au besoin, recourir à l'*opothérapie hépatique* (Voir *OPOTHÉRAPIE*). Enfin le traitement sera complété par l'emploi des *révulsifs locaux* (*ventouses sèches* ou scarifiées, *sinapismes*, *pointes de feu* sur la région du foie), des *courtes douches chaudes* sur la région hépatique (sans grande percussion), des *bains tièdes* et du *massage*.

La *congestion hépatique des cardiaques* prédomine chez les *asystoliques* dont le foie est déprécié par une tare antérieure (alcoolisme, paludisme, goutte), constituant alors l'*asystolie hépatique* qui, outre le régime lacté et la *digitaline*, réclame une thérapeutique visant plus spécialement la glande malade : *ponction de l'ascite*, si elle existe, *ventouses scarifiées* sur la région du foie, *calomel* administré soit à petites doses (5 centigr.) répétées, soit comme diurétique (40 à 60 centigr. en 3 fois, associé à un peu d'opium; pendant 3 jours au plus) en surveillant de près l'état de la bouche.

**Congestion pulmonaire.** — I. *Congestion primitive* (Maladie de Woillez). — C'est une pneumonie atténuée. Chez l'adulte, on lui opposera soit la révulsion sur le côté malade (*sinapismes*, *cataplasme sinapisé*, *ventouses* dont quelques-unes scarifiées sur le point de côté), soit le *maillot humide* (serviette imbibée d'eau froide et recouverte de taffetas gommé) et, à l'intérieur, à titre de vasoconstricteurs, l'*ergotine* (en potion ou piqûres), le *tannin* (2 gr. en potion) et

surtout l'*ipéca* à dose vomitive (1 gr. 50) ou réfractée (*poudre de Dover*, 2 à 4 cachets de 25 centigr.). Dans les cas intenses une saignée de 200 à 300 gr. est justifiée. Chez l'enfant, on pourra, dans les cas légers, se borner à pratiquer des frictions sèches avec de l'alcool camphré ou de la térébenthine (G. Lyon), à appliquer des *bottes d'ouate* et à prescrire l'*ipéca* (20 à 50 centigr. de poudre) à la fois décongestionnant et expectorant. Dans les cas intenses, on recourra plutôt soit aux *bains chauds* (de 6 à 8 minutes, à 38°, toutes les 3 heures), soit aux *bains tièdes sinapisés* (60 gr. de farine de moutarde dans un sachet), ou aux *enveloppements froids sinapisés* (serviette imbibée d'eau froide ou tiède sinapisée). Le traitement de la *spléno-pneumonie* de Grancher est calqué sur celui de la congestion primitive.

II. *Congestion pleuro-pulmonaire*. — La thoracanthèse (très lente) ne sera pratiquée que si la dyspnée l'impose; autrement la révulsion (*cataplasmes sinapisés*, *ventouses sèches*) sera préférable.

III. *Congestion secondaire aux pneumopathies*. — Au cours de la *pneumonie*, de la *broncho-pneumonie*, les symptômes sont très aggravés par des *poussées congestives* auxquelles on opposera avec succès soit la *révulsion* (sinapisation, ventouses), soit les procédés hydrothérapeutiques : *bains tièdes*, *enveloppements chauds* ou *froids du thorax* ou même *bains froids* (chez l'enfant). La congestion intense et étendue est, chez les sujets robustes, justiciable de la *saignée*.

IV. *Congestion secondaire à la tuberculose*. — Au cours de la *granulie*, la congestion pulmonaire, motivant surtout la dyspnée, doit être combattue par une révulsion énergique. Les *poussées congestives périluberculuses* sont des épisodes fréquents de la *phthisie chronique*, surtout dans les formes éréthiques; c'est à elles que ressortissent les *hémoptysies de la 1<sup>re</sup> période*. On les préviendra en interdisant les exercices violents (escrime, équitation, cycle), les excès génitaux; en prémunissant les malades contre les brusques transitions de température; en imposant aux femmes le repos pendant

la période menstruelle et les jours qui la précèdent. A la congestion déclarée on opposera les révulsifs (*sinapismes*, *ventouses sèches*) et les vaso-constricteurs (*seigle ergoté*, *tannin*, 4 cachets de 20 centigr.).

V. *Congestions des pyrexies infectieuses*. — La *congestion pulmonaire de la grippe* sera traitée comme la congestion primitive, mais en insistant sur les toniques (*caféine*, *sulfate de strychnine*, *huile camphrée*). Parfois rapidement menaçante, la *congestion du début de la rougeole* est justiciable des *bains frais* (28° à 30°) associés aux *affusions froides*, au *café*, aux *groggs* (donnés dans le bain) et suivis de *frictions énergiques* ou d'*injections de caféine* (G. Lyon). La *congestion active du rhumatisme articulaire aigu* justifie l'emploi du *tartre stibié* (20 à 30 centigr. dans un julep de 120 gr. donné par cuillerées à bouche d'heure en heure, un jour seulement; Jaccoud) associé à celui du thé au rhum ou des groggs chauds. La *quinine* à bonnes doses trouve son indication dans la *congestion pulmonaire du paludisme*. La *congestion hypostatique de la fièvre typhoïde*, amendée par les fréquents *changements de décubitus*, par les applications répétées de *ventouses sèches*, est relativement rare chez les malades soumis à la *balnéation froide* qui en constitue le remède de choix; à celle-ci sera associé l'emploi des *cardiotoniques*, quand le myocarde faiblit.

VI. *Congestions d'origine cardio-vasculaire*. — Chez les artérioscléreux, les néphrétiques, la congestion pulmonaire, souvent liée à l'insuffisance rénale, revêt la forme aiguë œdémateuse (Voir *ŒDÈME PULMONAIRE*). C'est une paralysie vasomotrice aiguë qui semble en cause dans le *coup de sang pulmonaire* des alcooliques exposés au froid, ainsi que dans le *coup de chaleur* et les *accidents gravido-cardiaques* des femmes atteintes de *sténose mitrale*; dans ces diverses modalités, la *saignée d'urgence* est le traitement de choix. La *saignée* amende aussi quelquefois la *congestion passive des bases pulmonaires* chez les asystoliques (mitraux); mais, en général, celle-

ci cède, comme les autres stases viscérales, à la *diète lactée* et à la *digitale*. La résolution en sera hâtée par les applications répétées de *ventouses sèches*. Dans l'*asystolie irréductible*, on doit se borner à modérer la dyspnée par les *ventouses*, les *inhalations d'oxygène* et d'*éther* (en piqûres et en inhalations).

**Congestion rénale.** — A. Robin décrit une *congestion rénale aiguë primitive a frigore* qui paraît bien une néphrite atténuée secondaire à un état infectieux. En tout cas, le *paludisme* peut engendrer une congestion rénale dont l'autonomie est indiscutable. Enfin, comme les autres viscères, le rein peut subir, au cours de l'*asystolie*, la *congestion passive*.

I. *Congestion rénale active.* — Elle réclame le même traitement que la néphrite aiguë : *ventouses scarifiées* au niveau du triangle de J.-L. Petit, *repos au lit* et *régime lacté*. Le lait sera maintenu tant que l'urine contiendra de l'albumine, des leucocytes et des cylindres; puis l'alimentation habituelle sera reprise, après une période de *régime déchloruré*. Le froid devra être soigneusement évité et une cure à *Saint-Nectaire* achèvera la guérison.

II. *Stase rénale des cardiaques.* — Les *émissions sanguines locales* ou même *générales* (en cas d'oligurie et d'œdème très marqués), le *repos* et le *lait* (2 litres seulement) trouvent encore ici leur indication, mais on y joindra la révulsion intestinale (*sulfate de soude* ou *eau-de-vie allemande*), l'usage des diurétiques (100 gr. de *lactose*, 1 à 2 gr. d'*acétate de potasse*; 50 centigr. à 1 gr. de *théobromine*; 40 centigr. de *calomel* en 4 fois) et surtout des cardio-toniques (*digitale*, *spartéine*, mais ni strophantus, ni convallaria pour A. Robin). Le rein cardiaque peut également bénéficier de la *déchloruration*, surtout si les œdèmes sont très marqués.

**Conicine.** — Voir CICUTINE.

**Conserves.** — Pâtes officinales molles obtenues en pilant avec du sucre certaines substances médicamenteuses (d'origine végétale le plus souvent). Telles sont la *consève de roses*, la *marmelade*

*de Tronchin*. Leur rapide altérabilité tend à en faire délaissier l'emploi.

**Constipation.** — La constipation réclame un traitement variable suivant les sujets (sexe, âge, conditions diathésiques) et selon sa forme (*accidentelle* ou *habituelle*; *atonique* ou *spasmodique*). Contre elle les agents physiques et les moyens hygiéniques auront toujours le pas sur les agents médicamenteux (laxatifs et purgatifs) dont le choix ne sera pas laissé au malade, qu'on devra prévenir en outre des inconvénients de l'abus des purgations.

I. **Régime.** — Les légumes herbacés, les compotes, les fruits mûrs, le pain de seigle, le pain dit *complet*, le miel, les aliments gras, la bière, le cidre, le képhir, les boissons abondantes tiendront une large place dans l'alimentation des constipés.

II. **Moyens hygiéniques.** — **Agents physiques.** — Autant que possible le sujet évitera de résister au besoin d'aller à la selle. Chaque jour, il doit se présenter, à heure fixe, à la garde-robe et répéter, quelque temps, les efforts de défécation. Il s'astreindra, en outre, à des exercices physiques quotidiens (sans fatigue). L'application chaque matin, sur le ventre, pendant 3 à 4 heures, de *compresses imbibées d'eau froide* est une pratique efficace. Il en est de même de la *douche périnéale froide*, du *bain de pieds froid* et de l'*hydrothérapie générale froide*. Le *massage* interviendra sous diverses formes : pétrissage et massage profond du colon contre l'*atonie*; effleurage, frictions, massage vibratoire contre la constipation spasmodique. La *gymnastique* est souvent très utile, notamment l'exercice consistant à passer du décubitus dorsal à la position assise sans le secours des mains (les bras croisés ou les mains derrière la tête). La *gymnastique suédoise* comportera des mouvements actifs en cas d'*atonie*, et passifs en cas de spasme. La *franklinisation* compte quelques succès : le malade étant sur un tabouret isolant et relié à une machine statique, on tire de sa surface abdominale, spécialement de la fosse iliaque gauche, de fortes étin-

celles, avec une boule reliée au sol; souvent chaque séance est suivie d'un besoin impérieux. La *faradisation externe* ou *interne* peut aussi être utilisée. Les applications externes se pratiquent en fixant une électrode en un point quelconque et en promenant l'autre sur le ventre, spécialement sur la fosse iliaque gauche (10 minutes, 2 à 3 fois par jour); les applications internes (moins actives), en établissant le courant entre une plaque abdominale ou lombaire et une électrode métallique intrarectale. Plus efficace, la *galvanisation* (10 minutes par jour), se pratique soit en fixant une électrode sur chaque fosse iliaque, soit en promenant lentement l'une d'elles (p. négatif) sur l'abdomen; on débite des courants de 12 à 15 milliampères fréquemment intervertis. Le *lavement électrique* (v. c. m.), moyen très puissant, fait l'objet d'un article spécial. Les neurasthéniques, les déprimés, les ralentis de la nutrition pourront bénéficier des *courants de haute fréquence*.

III. **Lavements et suppositoires.** — Les lavements simples (500 gr.) sont employés *froids* ou *chauds*; la constipation spasmodique contre-indique les premiers. La pratique habituelle des lavements a l'inconvénient d'émousser la sensibilité spéciale du rectum. Au lavement on peut associer de l'*huile d'olive*, de la *glycérine* (1 à 2 cuillerées à bouche), du *sel marin* (10 à 20 gr.), du *miel de mercuriale* (10 à 20 gr.). Le *lavement purgatif* du codex contient 15 gr. de *sulfate de soude* et 50 gr. de *miel de mercuriale* dans 450 gr. d'*infusion de feuilles de séné* (10 gr.).

Les *suppositoires* agissent surtout en réveillant le besoin d'aller à la selle. On les introduit 10 minutes avant de se présenter à la garde-robe. Le *savon*, la *glycérine solidifiée*, le *miel durci*, le *beurre de cacao* simple ou renfermant de la glycérine en sont les éléments habituels.

L'*entérocluse* (v. c. m.) ou méthode des grands lavages du gros intestin avec de l'eau chaude, additionnée ou non d'agents modificateurs, est très recommandable contre certaines constipations

chroniques. Kussmaul et Fleiner préconisent les *grands lavements d'huile d'olive chaude* (400 à 500 gr. à 37°) pris dans la position couchée, le bassin surélevé (de 20 à 25 centim.) et introduits lentement avec un irrigateur ordinaire; ils doivent être gardés plusieurs heures durant lesquelles le sujet reste couché, d'abord sur le côté gauche, puis sur le droit; après plusieurs lavements quotidiens, l'apparition de selles bilieuses liquides indique qu'il y a lieu de suspendre le traitement. Les lavements d'huile d'olive peuvent également amener la constipation chronique des nourrissons (Wunsch).

IV. **Purgatifs.** — Les uns ont une action purement mécanique, d'autres excitent soit la sécrétion biliaire (*cholagogues*), soit la sécrétion des glandes de l'intestin; il en est qui éveillent seulement les contractions intestinales; enfin les *drastiques* agissent à la fois sur la sécrétion et la contractilité.

Sans effet irritant, les *purgatifs mécaniques* peuvent être utilisés longtemps sans inconvénients. Tels sont : la *graine de lin*, les *semences de psyllium* (une cuillerée le soir dans de l'eau sucrée), la *graine de moutarde blanche* (1 à 2 cuillerées à café le matin), l'*huile de ricin* (une cuillerée à café ou à bouche comme laxatif, 30 à 40 gr. comme purgatif, 10 à 20 gr. chez l'enfant) prise en nature, en capsules, ou mêlée à du sirop de cassis, à de la bière; l'*huile d'olive* (3 à 4 cuillerées à bouche, pure ou dans une tasse de thé, 3 jours de suite tous les 15 jours; G. Sée); enfin le *beurre frais* (chez les nourrissons, 1 à 3 cuillerées à café ou à soupe par jour, selon l'âge; Dœrfler).

Plutôt laxatifs les *cholagogues* sont d'origine *végétale* ou *minérale*. Au premier groupe appartiennent : le *podophyllin* (2 à 5 centigr. avec de la belladone pour prévenir les coliques), l'*évonimin* (5 à 20 centigr.), la *casarca* (25 centigr. de poudre) ou la *casarine* (pilules de 20 centigr.) et l'*émodyne* (10 à 15 centigr.), principe actif de l'*écorce de bourdaine*. Dans le second, on range : le *calomel* à dose purgative (50 centigr. à 1 gr. chez l'adulte; 40 à 40 centigr. chez l'enfant)

ou laxative (5 à 10 centigr., 2 fois par semaine ou 1 à 2 centigr. par jour); l'*acide tartrique* qui, administré (enrobé dans du gluten) 3 à 4 heures après le repas, n'est libéré que dans l'intestin où il exciterait la formation d'un ferment spécial, la *secrétine* réagissant, après résorption, sur le pancréas et le foie (Enriquez et Hallion).

Des *purgatifs hypersécréteurs*, les uns sont *sucrés*, tels : le *sirop de fleurs de pêcher* ou de *rose pâle*, le *miel de Narbonne* (20 à 30 gr.), la *lactose* (5 à 10 gr. chez le nourrisson), la *glycérine* (10 à 40 gr.), la *manne* en larmes ou en sortes (20 à 40 gr. chez l'enfant, 40 à 100 chez l'adulte, dans de l'eau ou du lait chaud), la *casse* (10 à 50 gr. de pulpe), le *romarin* (25 à 100 gr. de conserve), le *tamarin indien*, le *karu*, le *petit-lait*, le *raisin* (cures de petit-lait et de raisin); les autres sont *salins* : le *sulfate de soude* (30 à 50 gr. comme purgatif; 6 à 7 gr. comme laxatif, le matin à jeun, dans un verre d'eau, à 37°; Manquat), le *phosphate de soude* (30 à 60 gr.), le *tartrate de soude* et le *sel de Seignette* (30 gr.), le *chlorure de sodium* (40 à 60 gr.), la *magnésie calcinée* et l'*hydrate de magnésie* (30 à 50 centigr. et 2 gr. comme laxatifs; 10 à 20 gr. comme purgatifs), le *sulfate de magnésie* (15 à 20 gr.), le *citrate de magnésie* (50 gr. en limonade). Le sulfate de soude est le principe actif de beaucoup d'eaux purgatives naturelles (*Brides, Marienbad, Carlsbad, Rubinat, Carabana, Villacabras*); de même le sulfate de magnésie (*Montmirail, Sedlitz, Pullna, Birmenstorf, Hunyadi Janos*, etc.) et le chlorure de sodium (*Châtel-Guyon*). N'appartenant ni à l'un, ni à l'autre des genres précédents, l'*écorce de bourdaine* (poudre en cachets de 1 gr. le soir, ou *extrait fluide alcoolique*, 1 cuillerée à café), récemment remise en honneur, passe, suivant les auteurs, soit pour un purgatif hypersécréteur, soit pour un drastique léger, ou pour un cholagogue.

Les *purgatifs musculaires* sont plutôt des laxatifs. Les principaux sont : la *noix vomique* ou la *fève de Saint-Ignace* (teinture de noix vomique, X à XXX

gouttes ou teinture de Baumé, IV à VIII gouttes), la *strychnine*, leur principe actif; la *belladone* (1 à 2 centigr. d'extrait ou de teinture) et la *jusquiame* (2 à 4 centigr. d'extrait). On associe souvent la belladone à d'autres laxatifs pour combattre le spasme intestinal et éviter les coliques.

Les *purgatifs drastiques* stimulent, à la fois, la sécrétion et la motricité intestinales. Les plus usités sont : le *sirop de nerprun* (30 à 60 gr.), la *rhubarbe* (50 centigr. à 1 gr. avant le repas, comme laxatif; 2 à 3 gr. comme purgatif); les *follicules de séné*, lavés à l'alcool pour éviter les coliques (50 centigr. à 2 gr. de poudre ou 10 à 20 gr. p. 1000 en infusion), l'*aloès* (30 à 60 centigr. en cachets ou pilules) qui est irritant et congestionne les veines rectales et l'appareil génital (à proscrire en cas de grossesse). Les *drastiques vrais*, dont les effets violemment irritants peuvent servir à titre dérivatif, sont le *jalap*, la *scammonée*, la *gomme-gutte* et l'*huile de croton* (dangereuse).

V. *Indications selon les formes de la constipation*. — La *constipation accidentelle* est justiciable d'un purgatif salin qui vide l'intestin. A la *constipation habituelle*, il faut d'abord n'opposer qu'une hygiène et un régime appropriés, puis des lavements ou des suppositoires comme adjuvants, et, en dernier lieu seulement, des laxatifs, choisis par tâtonnement, souvent variés, mais toujours employés à titre exceptionnel, en n'atteignant les doses purgatives que si l'auto-intoxication l'exige. Les fermentations intestinales très marquées sont justiciables de l'*entéroclyse*. Les signes de *constipation spasmodique* contre-indiquent les purgatifs violents auxquels on préférera : l'*huile de ricin*, le *calomel* et les cholagogues. Le *spasme intestinal* sera amendé par la *belladone* (1 à 3 centigr. d'extrait en pilules ou suppositoires), l'*assa fetida* (2 à 4 gr.), le *valérianate de zinc* (4 à 8 centigr.), les *lavements huileux* (Fleiner), quelquefois même l'*opium*; on lui opposera encore les douches chaudes (35° à 37°) en pluie, à basse pression, sur l'abdomen (2 à 3 minutes 1/2),

le *bain de siège chaud* (33° à 36°) de 30 minutes (Mazeron), les séances prolongées d'*effleurage* et surtout l'hygiène (repos physique et moral; ni alcool, ni café, ni thé, ni épices; boissons tièdes; cure à Châtel-Guyon, Plombières). La *constipation par atonie* réclame surtout l'usage des purgatifs musculaires, du pétrissage profond, de la gymnastique méthodique, de l'hydrothérapie froide et de l'électrisation. Le *lavement électrique* sera réservé aux cas d'*obstruction intestinale*. Beaucoup de constipations sont symptomatiques d'une dyspepsie, d'un état nerveux, d'une affection utérine, hépatique ou cardiaque qu'il importe de préciser pour instituer un traitement rationnel.

**Contractures.** — Raideur involontaire et durable d'un muscle ou d'un groupe musculaire, la *contracture* reconnaît des causes très variées : *toxiques* (strychnine, tétanie, tétanos), *névropathiques* (hystérie surtout) ou *organiques* (lésions primitives ou secondaires du faisceau pyramidal), dont le détail ne saurait trouver place ici. Nous ne pouvons qu'esquisser la thérapeutique générale du symptôme, surtout envisagé comme complication de l'hémiplégie et de l'hystérie. On trouvera étudié aux articles *tétanos*, *hémiplégie infantile*, *maladie de Little*, le traitement des contractures qui font partie de ces affections.

I. *Thérapeutique générale.* — Les *agents physiques* propres à atténuer la contracture sont surtout : les *enveloppements tièdes* ou le *bain tiède* prolongé, l'*effleurage* très prudent, la *galvanisation* très faible. On évitera avec soin les applications froides, la faradisation et le pétrissage. Quelques *agents médicamenteux* sont à divers degrés sédatifs de la contracture; tels sont : les *inhalations de chloroforme* (contractures intenses, prolongées), le *chloral* à hautes doses (plutôt en lavements), les *bromures* (de sodium et de strontium), et, au second plan, la *belladone* et la *valériane*.

II. *Contracture post-hémiplégique.* — Pour en prévenir autant que possible l'apparition, il faut, une quinzaine au

plus tard après l'attaque, placer, 2 fois par jour, pendant 5 à 10 minutes : 1° le bras paralysé en abduction forcée, l'avant-bras, la main et les doigts en extension; 2° le pied et les orteils en flexion dorsale en relevant le bord externe du pied (Geigel). Ces exercices que le malade ne tarde pas à pouvoir exécuter lui-même, seront répétés pendant des mois. La *rééducation* de la station, de la marche, les *mouvements actifs* exécutés progressivement avec des appareils à traction élastique, le *massage* doux et méthodique (*effleurage* surtout), concourront à réduire au minimum le développement des contractures. La valeur de l'*électrothérapie* appliquée à l'hémiplégie est très discutée; en tout cas, il importe de proscrire absolument la faradisation, dès l'apparition de la moindre tendance spasmodique. La *galvanisation* faible (4 à 5 milliampères au plus) rendrait, par contre, quelque service.

III. *Contracture hystérique.* — Étroitement liée à l'anesthésie des muscles qu'elle frappe, cette contracture se dissipe avec elle. Certains procédés, tels que la *contention permanente* (par des appareils d'immobilisation), le *massage profond*, la *faradisation*, sont à proscrire absolument, car ils exagèrent la contracture. Le chloroforme en inhalations, utile pour préciser le diagnostic quand il est hésitant, n'a pas, dans l'espèce, de valeur thérapeutique. La pratique de choix consiste à imprimer au membre des *mouvements forcés* de sens opposé aux muscles contracturés et aussi à leurs antagonistes, sans avoir égard aux douleurs assez vives qui en résultent (cause possible de crise avec perte de connaissance) et sont la condition indispensable du retour de la sensibilité. Après quelques secousses, la contracture cède, plus vite si elle était douloureuse; mais il reste à en prévenir le retour par de nouvelles séances de *mobilisation passive*, et à rétablir les fonctions du membre par la *mécanothérapie* (exécution de mouvements forcés, tendant à éveiller de la douleur articulaire) et la *rééducation* (P. Sollier). Quand la contracture n'est qu'un épisode de la grande hystérie,

c'est le traitement général de la névrose qui mérite la première place.

**Contrexéville.** — Village des Vosges, canton de Vittel, arrondissement de Mirecourt, dans un vallon, sur les bords de la petite rivière le Vair. Altitude 342 m. Eaux froides (10°-11°5), sulfatées-calciques et magnésiennes, bicarbonatées-calciques. Utilisées principalement sous forme de boisson, mais aussi sous forme de bains, douches et irrigations.

**Principales indications.** — Gravelle urique, goutte, rhumatisme, affections des voies urinaires, des reins, du foie.

**Convallaria maialis.** — *Muguet* (Liliacées). On utilise les feuilles, les fleurs, les fruits et les racines. La plante contient : 1° de la *convallamarine*, soluble dans l'eau et l'alcool; 2° de la *convallarine*, amère, cristalline, presque insoluble dans l'eau (surtout dans les feuilles et les rhizomes).

**Effets physiol. et tox.** — A doses thérapeutiques, ralentit et amplifie les contractions cardiaques, provoque une diurèse constante, sans exagérer sensiblement la tension artérielle. Exerce, en outre, une action tonique et sédative sur le système nerveux (la *convallamarine*). Mieux tolérée par l'estomac que la digitale, ne s'accumule pas. Effets, du reste, assez lents et progressifs (au bout de 10 à 12 jours). A doses toxiques, accélération des contractions cardiaques, hypotension artérielle brusque, dyspnée intense, puis arythmie et arrêt subit du cœur. La *convallamarine* provoque la mort en systole; la *convallarine*, la mort en diastole; à doses non toxiques, celle-ci détermine de la diurèse, des nausées, de la diarrhée et des coliques (effets exclusivement drastiques).

(Pour plus de détails, voir : G. POUCHET, *Précis de pharmacologie et de matière médicale*, p. 395).

**Prop. therap., indicat.** — Cardiotonique, succédané infidèle de la digitale. Utilisable pourtant dans les intervalles des cures digitaliques, dans les arythmies simples; comme sédatif contre les palpitations, l'insuffisance aortique.

**Formes pharmac., doses.** — Infusion, 10 à 20 p. 1000 (provoque parfois des troubles

digestifs). Poudre, 2 à 10 gr. en cachets. Extrait aqueux (préparation de choix), 1 à 3 gr. en pilules, potion. Extrait fluide, 2 à 5 gr. Teinture, X à XXX gouttes. *Convallamarine*: 5 à 10 centigr. en pilules, cachets, solution alcoolisée.

#### Pilules

(dans l'intervalle des cures digitaliques):

Extrait de muguet. Quinze centigr.

Sulfate de spartéine. Cinq —

Pour une pilule; 2 à 3 par jour, pendant 2 à 4 semaines.

#### Potion:

Convallamarine. Vingt-cinq centigr.

Extrait fluide de muguet. . . 25 gr.

Hydrolat de menthe. . . . 90 —

Sirop d'écorces d'oranges

amères. . . . . 80 —

2 à 3 cuillerées à soupe par jour.

**Convulsions infantiles.** — Très fréquentes dans l'enfance, les convulsions reconnaissent des causes très diverses que l'on peut grouper sous trois chefs : 1° *convulsions d'origine réflexe*, motivées par les impressions vives (émotions), la dentition, une irritation gastro-intestinale (indigestion, constipation, vers intestinaux) ou cutanée; 2° *convulsions imputables à l'irritation des centres moteurs, par les toxines des pyrexies infectieuses*; 3° *convulsions par irritation directe des centres nerveux* (exsudats méningés, abcès ou tumeur du cerveau, hémorragie cérébrale). Le *lymphatisme*, l'*hypertrophie du thymus* sont des causes prédisposantes (Hanson). La *thérapeutique pathogénique* (traiter la constipation, les vers intestinaux, l'hyperthermie, l'asphyxie, le paludisme ou la syphilis) est, quand elle est applicable, la plus rationnelle. Sinon, on cherche à apaiser directement les convulsions. Les *inhalations de chloroforme*, à doses fractionnées (V, VI gouttes) ont leur efficacité, mais celle-ci serait trop fugace, si on ne leur associait les *lavements de chloral* (25 centigr. à 6 mois, 50 centigr. à 1 an ou 2, dans 30 gr. de lait chaud), introduits avec une sonde rectale. La *stase cérébrale* concomitante réclame parfois l'usage des *émissions sanguines*, asso-

ciées aux *injections de sérum artificiel*, particulièrement dans les intoxications et les toxi-infections. Rendent aussi des services : les *lavements d'assa fatida* (1 gr. et un jaune d'œuf dans 100 gr. de lait) ou d'*antipyrine* (10 à 20 centigr. dans 5 à 10 gr. d'eau), si les reins sont intacts. Également recommandables, les *bromures* ont une action plus lente. Les *convulsions du début des fièvres* sont avant tout justiciables des *bains à 35°* avec compresses froides sur la tête. Si l'anoxhémie est en cause, on recourra aux *inhalations d'oxygène*. Le *calomel* convient particulièrement aux convulsions motivées par la constipation, comme les *vermifuges* s'adressent aux convulsions vermineuses. En cas de lésion méningée, la *ponction lombaire* peut être efficace. Le *spasme glottique*, la *tétanie*, convulsions spéciales, sont étudiés à part (v. c. m.).

**Copahu.** — Improprement appelé baume; suc oléorésineux obtenu par l'incision du tronc de plusieurs arbres du genre *Copaifera* (*C. officinalis*, *C. guianensis*, Légumineuses).

**Caract. phys. et chim.** — Liquide épais, brunâtre, d'odeur spéciale, de saveur âcre, amère, soluble dans l'alcool et l'éther, solidifiable par addition de magnésie. Renferme : 1° 80 p. 100 d'une essence formée par un sesquiterpène, un alcool sesquiterpénique et des éthers de cet alcool; 2° une *résine* presque entièrement formée d'*acide copahivique*.

**Effets physiol. et tox.** — Bien toléré à petites doses (1 à 2 gr.); l'essence s'élimine par les poumons, la peau (sueurs odorantes) et l'haleine; la résine, par les urines (colorées, d'odeur spéciale, donnant par l'acide azotique un précipité de résine rappelant l'albumine mais soluble dans l'alcool ou l'éther). A doses massives (10 à 15 gr.), cause des vomissements, des coliques et de la diarrhée; l'élimination cutanée entraîne des érythèmes multiformes (roséole, papules, miliaire, érythème scarlatiniforme), parfois prurigineux.

**Prop. therap., indicat.** — Balsamique, antiseptique des voies urinaires, tarissant les écoulements blennorrhagiques à leur

déclin (surtout associé au cubèbe). A presque disparu de la thérapeutique anti-blennorrhagique actuelle dont il n'est plus qu'un adjuvant discuté. Utilisable aussi comme modificateur de l'expectoration des bronchites chroniques.

**Formes pharmac., doses.** — 6 à 20 gr. fractionnés en capsules, pilules solidifiées par la magnésie, opiat (associé au cubèbe).

#### Opiat:

Copahu. . . . . 20 gr.

Poudre de cubèbe. . . . 40 —

Essence de menthe. . XX gouttes.

De 8 à 24 gr. par jour; en bols enrobés de pain azyme.

#### Pilules:

Copahu. . . . . } aa.

Carbonate de magnésie . . . } aa.

Divisez en bols de 1 gr. De 10 à 20 par jour.

**Coque du Levant.** — Fruit de l'*Anamirta Cocculus* (Ménispermées), arbuste de la côte de Malabar.

**Effets physiol. et tox.** — Les mêmes pour le fruit en nature ou son principe actif, la *picrotoxine* (aiguilles incolores, très amères, solubles dans 150 p. d'eau, 10 p. d'alcool et 3 p. d'éther). Poison convulsivant et tétanisant à action élective sur le bulbe (Vulpian); absorption lente, même par voie hypodermique (30 à 95 minutes) ou intraveineuse (3 à 10 minutes). Outre des crises épileptiformes, s'observent encore des troubles cardiaques (1° systoles plus lentes et plus fortes avec hypertension; 2° accélération et hypotension) et sécrétoires (salivation, sueurs profuses, diarrhée) également d'origine centrale. Toxique à partir de 30 centigr., la coque du Levant tue à la dose de 2 gr. 50. Déjà dangereuse à 2 centigr., la *picrotoxine* est mortelle à 30 centigr. Employée à la pêche frauduleuse (empoisonnement des rivières) et pour falsifier la bière, la coque du Levant peut rendre toxique la chair des poissons qu'elle a tués (s'ils sont vidés tardivement). Le seul antagoniste ou antidote efficace est le *chloral*, à condition qu'il

soit injecté promptement et à bonne dose dans les veines.

**Prop. thérap., indicat.** — Préconisé comme antiépileptique, vermifuge, parasiticide; prescrit contre la dysménorrhée, la chorée, la paralysie agitante, la maladie de Basedow, l'hypersthénie gastrique (A. Robin).

**Formes pharmac., doses.** — *Usage int.* Teinture: commencer par X gouttes, monter très graduellement à C gouttes par jour, en fractionnant. PicROTOXINE: 3 à 6 milligr. en fractionnant (en solution alcoolisée). — *Usage ext.* Poudre comme parasiticide (peut causer des accidents).

**Coqueluche.** — Le début de la coqueluche sera traité comme la trachéobronchite vulgaire (voir BRONCHITES), dont elle reproduit le tableau clinique. Aux quintes déclarées on oppose une thérapeutique non spécifique, dont chacun des nombreux agents (la plupart visant l'élément spasmodique), malgré son heure de vogue et quelques succès, compte aussi des échecs.

I. **Antispasmodiques.** — Préconisée par Trousseau, la belladone fut longtemps le remède classique; donnée à doses actives, associée ou non à l'aconit, au droséra, elle demeure une précieuse ressource. On prescrit la teinture (associée à l'alcoolature d'aconit; aux teintures de droséra, de digitale, de valériane, au bromoforme) ou le sirop (avec du sirop de Tolu ou d'éther). Il importe de mesurer soigneusement les doses suivant l'âge et d'en surveiller de près les effets.

L'antipyrine compte de nombreux partisans (Dubousquet-Laborde, Le Goff, etc.). On l'administre à la dose de 50 centigr. par année d'âge, en un sirop dont on donne une prise après chaque quinte, avec de l'eau de Vichy ou du lait. Marfan associe l'antipyrine au sirop de belladone.

Très prôné, dès son apparition, le bromoforme se donne aux doses de: I goutte 3 fois par jour avant 6 mois, 4 fois par jour de 6 à 9 mois; II gouttes 3 fois par jour de 9 mois à 2 ans. Après 2 ans, on peut donner, par jour, autant de fois IV gouttes que l'en-

fant a d'années d'âge. Très peu soluble dans l'eau, le bromoforme (v. c. m.) se dissout dans l'huile (donnée en émulsions) et dans l'alcool, ce qui permet de l'associer à la teinture de belladone, à l'alcoolature de racines d'aconit. L'eau bromoformée saturée, contenant 5 centigr. de bromoforme par cuillerée à bouche peut aussi être prescrite, associée ou non au sirop de belladone. Le bromoforme, à dose toxique, provoque le coma. On doit donc en suspendre l'emploi dès que la somnolence s'exagère.

Le chloroforme, en inhalations, a été vanté par H. de Rothschild, qui dans plusieurs cas, a vu les quintes disparaître définitivement, aussitôt ou en quelques jours, à la suite d'une anesthésie chloroformique, produite avec l'appareil à oxygène de Guglielminetti (en 5 à 10 minutes). Le chloroforme exerce dans l'espèce une action non seulement antispasmodique et anesthésique, mais probablement aussi antiseptique locale sur la muqueuse respiratoire. R. Rahner préconise l'antitussine, pommade composée (difluordiphényle 5 gr., vaseline 10 gr., lanoline 85 gr.) employée en frictions (après savonnage) sur le cou, la poitrine et la région interscapulaire. Elle agirait comme antispasmodique et expectorant.

II. **Antiseptiques.** — L'antiseptie générale a été tentée dans la coqueluche avec divers agents. On a introduit sous la peau: du gaiacol (2 c. c. 1/2 d'huile gaiacolée au 1/10); du goménol (5 à 10 c. c. d'huile goménolée à 5, 20 et 50 p. 100), très efficace selon Leroux et Pasteau, Tozzi, Ausset; du bichlorhydrate ou du bromhydrate de quinine. La quinine est plus souvent donnée *ab ore* ou en suppositoires. La médication arsenicale a été récemment préconisée contre la coqueluche par H. de Nittis, qui l'expérimenta en raison de ses effets dans l'asthme et dans la chorée. Il donne I goutte de liqueur de Fowler par jour et par année d'âge, en surveillant l'enfant, afin de suspendre momentanément la médication au premier indice de saturation (bouffissure du visage). Les coqueluches ainsi traitées auraient une évolution remarquablement bénigne (moins de quintes);

en même temps l'arsenic manifeste ses propriétés toniques.

L'antiseptie locale est rendue rationnelle par la présence de l'agent pathogène dans les premières voies respiratoires. On devra donc veiller avec soin à l'antiseptie de la bouche (avec la solution de phénosalyl à 1 p. 100) et surtout des fosses nasales (avec de l'huile mentholée ou résorcinée); ces mesures pareront, en outre, au risque des infections secondaires.

III. **Hygiène.** — Pendant les quintes, l'enfant étant assis, on lui libérera le cou et le thorax de tout lien et on lui soutiendra le front. Il serait même possible de faire avorter la quinte en saisissant la mâchoire inférieure pour la porter en bas et en avant (Caillé, de New-York, et J. Sobel), mais cette manœuvre n'est applicable qu'aux grands enfants.

La fréquence des vomissements obligera à alimenter les enfants aussitôt après les quintes, par des repas légers et substantiels; le lait est parfois seul toléré; le café atténue la tendance à vomir; en certains cas on doit recourir à l'alimentation rectale.

J. Simon maintenait le coquelucheux à la chambre et même au lit jusqu'à guérison. Justifiée chez les enfants du 1<sup>er</sup> âge, les débilites et dans les formes graves, cette pratique ne s'impose pas toujours. Dans les cas moyens, non compliqués, l'aération est bienfaisante, quand la température extérieure est douce.

Les coquelucheux seront isolés, quoique, en général, le diagnostic soit trop tardif pour rendre cette mesure efficace. Il sera utile de stériliser les mucosités expectorées et vomies (avec le sublimé à 1 p. 1000), de désinfecter chambre et literie.

IV. **Traitement des complications.** — Les complications accidentelles des quintes: épistaxis, convulsions, syncope, asphyxie sont justiciables des procédés usuels (voir ces mots). Les complications majeures sont la bronchite diffuse et la broncho-pneumonie. Pour les prévenir, on opposera à toute bronchite fébrile la balnéation chaude systématique. (Voir BRONCHITE.)

La méthode de Springer, consistant à

envelopper, toutes les 3 heures, le thorax et le cou de l'enfant, pendant 10 à 30 minutes, avec deux serviettes imbibées d'eau froide sinapisée (une poignée de farine de moutarde dans une cuvette d'eau) au-dessus desquelles est enroulée une couverture de laine, se recommande également par ses effets sédatifs sur les quintes et les vomissements, par son action tonique et antipyrétique qui permettent de supprimer tout agent médicamenteux. Les bains tièdes modèrent les accidents nerveux (délire, agitation, convulsions). Un changement d'air s'impose souvent pour hâter la convalescence et réparer l'anémie consécutive.

**Cordiale (Potion).** — Voir ALCOOL.

**Coriandre.** — *Coriandrum sativum* (Ombellifères). Les semences contiennent une essence aromatique formée de linalol droit et d'éthers linalyliques.

**Effets physiol. et tox.** — A petites doses, l'essence de coriandre est excitante, à la façon de l'alcool; à forte dose, elle provoque une ivresse délirante puis comateuse; à dose toxique elle est paralytante d'emblée.

**Prop. thérap., indicat.** — Stomachique, carminatif; forme un des éléments de l'alcoolat de mélisse composé.

**Formes pharmac., doses.** — Infusion 10 p. 1000.

**Corps jaunes.** — Certains physiologistes ont préconisé l'usage des corps jaunes (d'ovaires de vaches) contre la dysménorrhée et, plus spécialement, contre les accidents nerveux de la ménopause.

**Corps thyroïdes frais.** — Préconisés surtout contre le myxœdème, congénital ou acquis (pour le mode d'emploi, voir MYXŒDÈME). Exercent une action vasodilatatrice et hypotensive antagoniste de celle des capsules surrénales et de l'adrénaline. (Voir OPOTHÉRAPIE THYROÏDIENNE.)

**Coryzas.** — I. *Coryza aiguë.* — Plusieurs procédés, d'une efficacité variable selon les sujets, permettent de faire avorter le coryza: Braud conseille de respirer toutes les heures (sur une éponge placée au fond d'un cornet de papier) X gouttes d'un mélange d'acide phénique

et d'ammoniaque (à 5 gr.) dans 15 gr. d'eau et 10 gr. d'alcool. On a encore préconisé les inhalations de *teinture d'iode*, d'eau de Cologne, de *térébenthine*, d'alcool camphré, d'acide acétique, de *chloroforme mentholé* à 1 p. 10, d'*ichthyol* en solution à 1 p. 200 dans un mélange d'alcool et d'éther. Sternberg, de Vienne, a remis en honneur la *diète sèche* (suppression des potages; réduction des boissons à 2 verres à bordeaux d'eau rougie par jour et un verre d'eau le soir), qui permettrait d'enrayer le coryza en 24 ou 48 heures. Les inhalations de *vapeurs chaudes d'eau oxygénée* à 12 vol. auraient aussi la propriété d'arrêter le coryza à son début; quand l'obstruction du nez l'exige, on les fait précéder d'un badigeonnage de la muqueuse avec la solution d'adrénaline au 1 p. 1000. Enfin on recourt souvent à l'*insufflation de poudres antiseptiques* de formules très variées où s'allie presque toujours, dans un véhicule comme le *bismuth (salicylate ou sous-nitrate)* ou la *lactose*, une petite proportion de *chlorhydrate de cocaïne* (2 p. 100) ou de *stovaine*, à des antiseptiques tels que le *salol*, l'*acide borique*, le *camphre*, ou l'*orthoforme*.

Les autres agents thérapeutiques n'ont qu'un rôle symptomatique. La *cocaïne*, soit en poudre composée (prisee), soit en pommade ou en solution (à 1 p. 100) pulvérisée dans les fosses nasales rétablit rapidement la perméabilité nasale par rétraction de la pituitaire mais expose au *cocainisme chronique*, aussi lui préférera-t-on le *menthol* soit en *pulvérisations* (solution au 1/30 dans l'huile de vaseline) dans les narines (avec un instrument spécial), soit en *inhalations* (XXX gouttes de solution alcoolique à 4 p. 100 dans un bol d'eau chaude).

Le *traitement interne* ne s'impose pas; le *sulfate de quinine* associé à l'*antipyrine* ou à la *phénacétine* soulagera pourtant le malaise du rhume, et un purgatif léger pourra être utile en cas d'embarras gastrique. Le malade s'abstiendra de tabac, de mets épicés, évitera la poussière, la fumée, la fraîcheur des matins et des soirs, le surmenage; il aura soin de se moucher d'une seule narine à la

fois et sans effort (de crainte d'otite).

Le *coryza iodique* cède rapidement à la suppression du toxique causal. Les *coryzas symptomatiques* (grippe, rougeole, coqueluche, etc.) réclament un traitement soigneux. Le *coryza du nouveau-né* tire sa gravité de l'entrave qu'il apporte à l'allaitement et du danger de bronchite qu'il comporte. On lui opposera les *instillations* (avec une seringue spéciale) d'*huile mentholée* au 1/60 ou de *glycérine boriquée* à 2 p. 100 (quelques gouttes 2 à 3 fois par jour, Variot) et l'*entretien de la perméabilité nasale*, soit par *aspiration* du mucus (avec un instrument spécial) de chaque narine, soit par des *insufflations* avec la poire de Politzer (dont l'air ressort par l'autre narine) qui seront pratiquées avant chaque tétée. Si les circonstances l'exigent, l'enfant sera alimenté (avec du lait tiré du sein) à la cuiller ou à la sonde.

II. *Rhinite purulente de la seconde enfance*. — Fréquemment associée à l'*impétigo*, elle est souvent déterminée par le *staphylocoque doré*. La rhinite est *vestibulaire* ou *profonde*. Dans la première, après avoir détaché les croûtes ramollies par des pansements humides à l'eau bouillie tiède, on enduit 3 ou 4 fois par jour les surfaces sous-jacentes d'une pommade assez consistante à base de *tannin* (1/10), de *calomel* (1/40) ou de *précipité jaune* (1/20). Chez les enfants dociles l'application (2 heures matin et soir) dans les narines, de tampons d'ouate imbibés d'eau d'*Alibour* diluée de 5 fois son volume d'eau est très efficace.

La *rhinite profonde* comportant l'encombrement des fosses nasales par le muco-pus exige l'emploi de lavages pratiqués successivement dans chacune d'elles, 2 à 4 fois par jour avec 150 à 300 gr. de solution saline physiologique (7 p. 1000) ou d'une solution soit de *borate de soude* (1 p. 100), soit de *résorcine* (5 p. 100). L'injection, faite à *jet horizontal*, sous pression modérée et d'une *façon discontinue* (par saccades), pour permettre le retour du liquide par la même narine (et non par l'autre en passant par la gorge), se pratique avec une seringue en verre ou un énéma. Dans

l'intervalle des lavages, on introduit, dans chaque narine, gros comme une noisette d'une pommade antiseptique (*acide borique* 10 p. 100 et *dermatol* 1 p. 100 ou, *résorcine* 5 p. 100 et *menthol* 1/2 p. 100) qui doit être reniflée et gardée 5 à 10 minutes. Si l'enfant est incapable de renifler, on insuffle dans les fosses nasales (avec un tube de caoutchouc) des poudres fines médicamenteuses (*aristol*, *dermatol*, *iodol* ou, *résorcine* 2 à 6 gr. associée à 20 gr. d'*acide borique*, ou *soufre précipité* en poudre fine). Les cas rebelles réclament l'usage du *nitrate d'argent* en insufflations ou badigeonnages, sous le contrôle de la vue. Le *terrain lymphatique* sera, d'autre part, modifié par l'*huile de foie de morue*, le *sirop iodotannique*, les *cures marines* ou *hydro-minérales* soit *salines* (Salins), soit *sulfureuses* (Challes). De grands *soins de propreté* s'imposent aussi, pour éviter les auto-inoculations des narines à la peau et inversement.

III. *Rhinite purulente du nouveau-né*. — Presque toujours *blennorrhagique* et souvent associée à l'ophtalmie de même nature, elle a pour origine habituelle une *vaginite* de la mère. On recourra, avec la même technique que dans la rhinite impétigineuse (voir plus haut), à des *lavages* à l'eau salée, boriquée ou résorcinée au 1/200 pratiqués sur l'enfant tenu par un aide, incliné sur le côté et la tête penchée au-dessus d'une cuvette; chaque lavage sera suivi d'instillations dans chaque narine avec de l'*huile de paraffine* à *Iodol* (1/20) ou d'insufflations (pendant que l'enfant crie, ce qui évite la pénétration dans le larynx) avec de l'*acide borique* ou de la *lactose* additionnée d'*iodol* (1/4) ou d'*iodoforme* (1/20). En cas d'échec, les fosses nasales seront, 2 fois par jour, lavées à l'eau distillée bouillie puis badigeonnées sous le contrôle du miroir, avec un pinceau d'ouate imbibé de solution de *nitrate d'argent* (du 1/100 au 1/20). On fera aussi le nécessaire pour assurer l'alimentation. La *prophylaxie* de la rhinite gonococcique implique: 1° la *désinfection des voies génitales de la mère*, pendant la grossesse, en cas de vaginite suspecte; 2° la *désin-*

*fection des fosses nasales du nouveau-né* par introduction, dans chaque narine, d'un tampon d'ouate imbibé de solution de sublimé à 1 p. 2000.

IV. *Rhinites purulentes secondaires*. — Complications possibles de la *rougeole*, de la *grippe*, de la *variole*, de l'*érysipèle*, etc., sources fréquentes d'infections voisines (*otite*, *sinusite*) ou à distance (*broncho-pneumonie*), elles réclament des soins antiseptiques minutieux (voir plus haut). Ailleurs sont en cause: un *corps étranger*, des *végétations adénoïdes*, des *lésions tuberculeuses* ou *syphilitiques* auxquelles on doit opposer un traitement approprié.

V. *Rhinites pseudo-membraneuses*. — En cas de *rhinite diphtérique*, l'injection de *sérum antidiphtérique* s'impose aussitôt le diagnostic arrêté ou probable, puis on pratique des *lavages antiseptiques* et des *insufflations* de lactose associée à parties égales d'*iodol* ou d'*iodoforme*, en se gardant d'arracher les fausses membranes avec des pinces.

La *rhinite fibrineuse*, qui semble imputable à une *diphtérie atténuée*, guérit presque toujours en 2 à 4 semaines, seule ou par les instillations (3 fois par jour) d'*huile mentholée* à 2 p. 100. L'*enchifrènement* peut nécessiter soit l'enlèvement des membranes avec une pince, après cocainisation, soit des instillations (pour les dissoudre) d'*eau oxygénée* à 12 vol. (quelques gouttes).

**Cotarnine (Chlorhydrate de)**. — Voir STYPTICINE.

**Cotonnier**. — *Gossypium herbaceum* (Malvacées). On utilise la *racine* douée de propriétés analogues à celles de l'ergot de seigle (hémostatique utérin) et les *semences* préconisées sous forme d'*extrait (lactagol)* comme galactogène celui-ci excite la sécrétion lactée et la rend plus riche en beurre et caséine. L'*extrait en poudre* se prescrit, dans du lait, par cuillerées à café (1 à 4 par jour).

**Coudes**. — Village du Puy-de-Dôme, à 25 km. de Clermont-Ferrand et 10 km. d'Issoire, sur les bords de l'Allier, au confluent de cette rivière et de la Couze de Champeix. Altitude 340 m. Eaux froides (13°-15°), gazeuses, bicarbonatées